

comme colons et propriétaires. Si, au début, ils travaillent comme ouvriers, c'est seulement pour apprendre les méthodes spéciales de culture. Aussitôt qu'ils ont suffisamment appris, ils sollicitent une concession. Cette main-d'œuvre n'est qu'occasionnelle; elle ne suffit pas au pays.

Quant aux déportés, ce sont généralement d'assez tristes ouvriers, travaillant le moins possible et d'une immoralité parfaite, résultat de la promiscuité des pénitenciers et des camps. On a fortement, mais à tort, blâmé l'administration de livrer à des particuliers le travail de ces condamnés; aussi, les a-t-on, en grande partie, ramenés sur les chantiers publics. Le travail chez des particuliers était cependant un excellent moyen de moralisation, à condition, toutefois, de ne pas rassembler ces hommes en grand nombre sur un même chantier, mais de les disséminer, de les isoler les uns des autres. C'est ce que faisaient les gouverneurs de Botany-Bay, en mettant les convicts anglais à la disposition des particuliers.

On sait les brillants résultats obtenus en Australie, où les routes furent percées par les convicts, qui préparèrent ainsi l'exploitation du sol.

En Nouvelle-Calédonie, au contraire, les condamnés aux travaux forcés et les relégués récidivistes ont plutôt nui au développement de la colonisation libre. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le rapport officiel de 1897 sur la relégation.

Puisque les colons ne peuvent compter sur les déportés, trouvent-ils dans les indigènes de l'île et les engagés Néo-Hébridais les travailleurs manuels qui leur manquent?

Les premiers, bien que très vigoureux, aiment peu le travail, surtout le travail régulier. On peut dire d'eux qu'ils ne font rien ou presque rien. Les meilleurs des Canaques sont employés dans la milice indigène, pour maintenir l'ordre dans les tribus et faire la chasse aux forçats évadés.

Les Néo-Hébridais, quoique moins vigoureux, sont préférables aux Néo-Calédoniens; ils sont susceptibles d'un travail régulier.

Néanmoins, ils ne sont que de mauvais mineurs et de médiocres ouvriers agricoles; mais ils font de vigilants gardiens de troupeaux, de magasins et d'habitations, qu'ils défendent fort bien contre les libérés. Leur recrutement est rendu difficile, d'abord par leur peu d'enthousiasme à s'expatrier, ensuite par les campagnes menées par les Sociétés philanthropiques d'Australie, qui s'opposent toujours à ce recrutement.

Les Australiens, peu satisfaits des ouvriers indigènes, en gens pratiques, se sont tournés vers les coolis indiens qui sont d'excellents travailleurs, d'une intelligence vive et d'une assimilation facile et rapide.

Certaines de nos colonies, la Réunion surtout, suivirent pendant un certain temps cet exemple. Tout alla bien jusqu'en 1882. Mais, à cette époque, alléguant que les Hindous n'étaient pas traités suivant la Convention de 1860, le gouvernement anglais prohiba l'immigration. Cette mesure fut la cause d'une crise intense qui sévit encore aux Antilles et à la Réunion. Des réclamations furent adressées par les colonies qui

LA MAIN-D'ŒUVRE à la Nouvelle-Calédonie.

LA MAIN-D'ŒUVRE à la Nouvelle-Calédonie.

Le conflit qui s'est produit naguère entre les corps élus et le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie ramène l'attention sur notre colonie du Pacifique.

Nos lecteurs savent que la Nouvelle-Calédonie est une colonie à la fois agricole et minière, dont le climat, très salubre, permet aux Européens de se livrer sans danger, toute l'année, aux travaux agricoles.

La situation économique de ce pays est loin d'être aussi brillante que celle des autres colonies européennes situées dans ces mêmes parages et notamment les possessions anglaises. Cette infériorité tient, selon nous, à deux causes principales :

- 1° Aux éléments dont se compose le personnel de ses travailleurs manuels;
- 2° Aux conditions de recrutement de ces derniers.

Voyons ce que vaut ce personnel ouvrier et son mode de recrutement.

Les travailleurs, en Nouvelle-Calédonie, sont de races très variées : Canaques, Néo-Hébridais, Annamites, condamnés, relégués et immigrants libres.

Malgré les encouragements prodigués par la mère-patrie, le gouvernement local et les sociétés de colonisation, comme l'*Union coloniale*, le nombre des immigrants libres qui viennent se fixer en Nouvelle-Calédonie n'est pas considérable. Du reste, ces immigrants n'y viennent pas comme salariés, mais

ter sur les déportés, trouvent-ils dans les indigènes de l'île et les engagés Néo-Hébridais les travailleurs manuels qui leur manquent?

Les premiers, bien que très vigoureux, aiment peu le travail, surtout le travail régulier. On peut dire d'eux qu'ils ne font rien ou presque rien. Les meilleurs des Canaques sont employés dans la milice indigène, pour maintenir l'ordre dans les tribus et faire la chasse aux forçats évadés.

Les Néo-Hébridais, quoique moins vigoureux, sont préférables aux Néo-Calédoniens; ils sont susceptibles d'un travail régulier.

Néanmoins, ils ne sont que de mauvais mineurs et de médiocres ouvriers agricoles; mais ils font de vigilants gardiens de troupeaux, de magasins et d'habitations, qu'ils défendent fort bien contre les libérés. Leur recrutement est rendu difficile, d'abord par leur peu d'enthousiasme à s'expatrier, ensuite par les campagnes menées par les Sociétés philanthropiques d'Australie, qui s'opposent toujours à ce recrutement.

Les Australiens, peu satisfaits des ouvriers indigènes, en gens pratiques, se sont tournés vers les coolis indiens qui sont d'excellents travailleurs, d'une intelligence vive et d'une assimilation facile et rapide.

Certaines de nos colonies, la Réunion surtout, suivirent pendant un certain temps cet exemple. Tout alla bien jusqu'en 1882. Mais, à cette époque, alléguant que les Hindous n'étaient pas traités suivant la Convention de 1860, le gouvernement anglais prohiba l'immigration. Cette mesure fut la cause d'une crise intense qui sévit encore aux Antilles et à la Réunion. Des réclamations furent adressées par les colonies qui forcèrent notre gouvernement à entamer des négociations avec l'Angleterre. Une nouvelle convention fut élaborée qui allait être soumise à notre Parlement, quand de misérables questions électorales firent écarter cette convention qui ne verra probablement pas le jour.

La Calédonie, comme la Réunion, ne peut donc plus compter sur les travailleurs indiens.

En 1891, un colon calédonien, amena en Calédonie un groupe d'Annamites qui ne donnèrent pas les espérances que l'on attendait d'eux. L'Annamite, peu vigoureux, de plus indiscipliné, ne peut faire qu'un excellent maraîcher ou un domestique.

On ne peut non plus compter sur les Chinois qui, à la Réunion ou à Tahiti, ont accaparé tout le petit commerce et les industries louches, comme vendeurs d'alcool et usuriers.

Dans notre rapide examen, nous n'avons pas encore trouvé la solution de la question ouvrière.

Le personnel ouvrier qui manque à la Nouvelle-Calédonie n'est cependant pas introuvable: nous le montrerons dans notre prochain article, en parlant de l'ouvrier japonais.

TODIB.

Notre collaborateur, M. TODIB, se tient à la disposition de ceux de nos lecteurs qui

LE M DICA

JOURNAL R

GANE DES CHAMBRE

Bi-mens

... 6 fr. »
... 3 50
... 2 »

ADMINISTRATION &
6, Rue des Quatr
PARIS

avons beaucoup connu de ces agitateurs qui se faisaient les promoteurs de grèves. Généralement, c'était des ouvriers sans travail, ou bien des esprits chagrins, des ambitieux désireux de pêcher en eau trouble. A cet effet, les uns et les autres, après avoir fomenté la discorde, se retirent prudemment au moment de l'action; et il n'est pas rare de les voir, le conflit apaisé, occuper les places des naïfs qu'ils ont détournés de leurs devoirs et de leurs intérêts. Les nombreux employés des Compagnies, dont 85,000 font partie de la Société mutuelle « La Fraternelle », ne tomberont pas dans le piège et les révolutionnaires en seront pour leurs frais.

Cette menace de grève, quoique n'étant nullement dangereuse, suffit pour jeter le discrédit sur l'institution syndicale. C'est à ce point de vue surtout qu'il est regrettable qu'elle se soit produite.

Mais revenons à la fête des agents de la Compagnie d'Orléans, manifestation autrement intéressante que la parlotte du syndicat révolutionnaire.

Le 17 avril dernier, suivant la coutume en usage depuis cinq ans, les agents de tous les services de la Compagnie d'Orléans se sont réunis, au nombre de 300 environ, en un banquet fraternel au restaurant Vianey. A cette fête de famille, qui a pour but de resserrer les liens qui unissent les employés à la Direction, les organisateurs se font un devoir d'inviter chaque année le directeur et les représentants du haut personnel de la Compagnie. En l'absence de M. Heurteau, directeur, c'est M. Nigond, chef de l'exploitation, qui représentait la Direction.

La fête, empreinte d'une simplicité et d'une cordialité parfaites, a eu un gros succès. Afin de donner une idée des sentiments qui animent les employés de la Compagnie à l'égard de leurs chefs, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les paroles suivantes de M. Blancheland, qui parlait au nom de la commission d'organi-

pe
ta
ré
si
le
à
tr
en
le
vo

la
te
vi
h
ce
un
v
P
n
c
P
7

t
b
l'
ou
te
li
e
i

cel
son
proc
croiss

elles mon
ter les uns sur les autres, et elles exal-
tent ces vieilles vertus françaises qui
s'appellent l'entrain et la belle humeur.

M. Nigond a ensuite décerné, au nom du ministre du Commerce, quatorze médailles d'honneur à de vieux employés de la Compagnie.

de les voir, le conflit apaisé, occu-
les places des naïfs qu'ils ont
urnés de leurs devoirs et de leurs
rêts. Les nombreux employés des
pagnies, dont 85,000 font partie de
ociété mutuelle « La Fraternelle »,
omberont pas dans le piège et les
olutionnaires en seront pour leurs
s.

Cette menace de grève, quoique
tant nullement dangereuse, suffit
r jeter le discrédit sur l'institution
radicale. C'est à ce point de vue sur-
t qu'il est regrettable qu'elle se soit
oduite.

Mais revenons à la fête des agents de
Compagnie d'Orléans, manifestation
tremment intéressante que la parlotte
i syndicat révolutionnaire.

Le 17 avril dernier, suivant la cou-
me en usage depuis cinq ans, les
agents de tous les services de la Com-
pagnie d'Orléans se sont réunis, au
mbre de 300 environ, en un banquet
aternel au restaurant Vianey. A cette
ête de famille, qui a pour but de
esserrer les liens qui unissent les
mployés à la Direction, les organisa-
eurs se font un devoir d'inviter chaque
année le directeur et les représentants
du haut personnel de la Compagnie.
En l'absence de M. Heurteau, directeur,
c'est M. Nigond, chef de l'exploitation,
qui représentait la Direction.

La fête, empreinte d'une simplicité
et d'une cordialité parfaites, a eu un
gros succès. Afin de donner une idée
des sentiments qui animent les em-
ployés de la Compagnie à l'égard de
leurs chefs, nous ne pouvons mieux
faire que de reproduire les paroles sui-
vantes de M. Blancheland, qui parlait
au nom de la commission d'organi-
sation :

Nos chefs, a-t-il dit, ont compris
qu'il ne suffit pas au patron de payer à
l'ouvrier son salaire, ils savent que le
serviteur a maintes fois besoin de l'ap-
ui de son maître; ils se disent que ces
employés, que ces ouvriers ne doivent
pas être des parias, que ce sont des
hommes comme les autres, ayant à éle-
ver une famille, nombreuse souvent, et
qu'ils ont besoin, pour vaincre les diffi-
cultés de la vie avec lesquelles ils sont
aux prises, bien des fois, de paroles
d'encouragement et de témoignages d'af-
fection de la part de leurs supérieurs.
C'est pourquoi, chaque année, nous
voyons les chefs les plus éminents de
notre Compagnie venir s'asseoir à notre
table en nous tendant une main amie.

M. Nigond, chef de l'exploitation,
après avoir rendu hommage à l'esprit
de discipline, d'abnégation des agents
de tous ordres dans l'accomplissement
de la tâche journalière, a ajouté :

C'est à ces efforts, à ces traditions, à
cet esprit de discipline qu'est dû le bon
renom du personnel dont notre Compagnie
est si justement fière.

Aussi l'amélioration du sort de ce

ter les uns sur les autres, et elles exal-
tent ces vieilles vertus françaises qui
s'appellent l'entrain et la belle humeur.

M. Nigond a ensuite décerné, au
nom du ministre du Commerce, qua-
torze médailles d'honneur à de vieux
employés de la Compagnie.

Le soir, un bal des plus animés a
clôturé la fête, lui conservant ainsi un
caractère d'intimité qui en a fait tout le
charme.

Certes des fêtes de ce genre sont
malheureusement trop rares. Les em-
ployés de la Compagnie d'Orléans ont
donné à leurs camarades un bel exemple
de sagesse. Plusieurs discours, que
nous eussions reproduits si la place ne
nous était mesurée, ont relaté une sé-
rie d'améliorations obtenues grâce à
l'entente du personnel et de la direc-
tion.

Mieux que dans certains congrès où
l'on discute bruyamment, après s'être
mutuellement invectivés, de réformes
irréalisables, où l'on décrète de suspi-
cion les partisans de l'accord du capital
et du travail, où la grève générale est
proposée comme le summum des
moyens d'action contre le patronat, des
réunions semblables à celle des agents
de la Compagnie d'Orléans hâtent
l'avènement des réformes en faveur du
personnel. Les malentendus se dissipent
et, l'estime réciproque aidant, les pa-
trons étudient loyalement les moyens
d'améliorer le sort de leurs employés.
Il suffit pour cela d'un peu de bonne